GRATTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLCH! PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, on commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrerages alors devront avoir été payés; s non, l'abonnement sera ceusé continder, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de oe journal doit être adressé à FIRMIN II. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES:

Pour annonces à long terme, conditions libé-

Ceux qui désiront s'adresser tout particulidrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., tronveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québeu ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT: }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulous couserver netre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine: Cause de béatification et de canonisation de Mgr François de Laval, premier évêque du Canada.—La vie de famille; l'économie; ce qu'est l'honneur. Grando exposition des produits étrangers à Boston.—Nécrologie: Mgr François Norbert Blanchet, Archevêque d'Orégon.

Causerie Agricole: Economie ruralo (Suite): Organisation de la culture.—Production et emplei du fumier.

Sujets dirers: Binago et sarclago des Plantes.—Mœurs agricoles (Suite).

Choses et autres: Un jour tout particulièrement destiné à la destruction des "mouches à patates."—Délibération du Conseil d'agriculture, de la province de Québec, tenne à Montréal le 20 juin courant.

Recettes: Romèdo pour guérir les bêtes à cornes de la diarrhée.

—Moyen de clarifier le sucre.

BN YENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; " des soins à lui donner.-Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs. M. Ossaye.—Prix 25 ets.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Le N. Gauvreau, 6cr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 ets.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des montons en Cauada, par Eugène Casgrain, écr., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soius à donner aux chevaux, aux bourts, aux montons, aux cochons et à tous les animaux de basse cour, par E. Hocquart.—Prix 60 ets.

"Instruction desmontaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal tailles ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

Lettres sur la vio rurale, " par M. Victor de Tracy.—Prix,

REVUE DE LA SEMAINE

Cause de béatification et canonisation de Mgr Francois de Laval, premier évêque du Canada.—Le 2 mai 1880, une Commission était nommée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, pour préparer l'introduction à Rome, de la cause de béatification et canonisation de Mgr de Laval.

Ces travaux prêliminaires ont été terminés sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Québec.

Le dossier qui sera expédie à la S. Congrégation ou des Rites, renferme près de mille pages.

La commission a tonu 93 sessions.

Deux personnes sont venues devant la Commission, attester leur guérison obtenue par Mgr de Laval.

Lo récit authentique de trois autres guérisons est intro uit dans le dossier; ce récit est attesté par Sa Grandeur Mgr Morcau, évêque de St Hyacinthe.

Seize témoins ont été interrogés. Ce sont: 10. Mgr C. F Cazenu; 20. M. le Grand Vicaire E. Langevin; 30. Mgr J Déziel; 40. le Rèvd M. Lagace; 50. le Rèvd M. H. Verreau; 60. le Rèvd M. L. E. Bois, curé de Maskinongé; 70. le Rèvd M. A. Nercam, de la Société de St Sulpice; 80. le Rèvd M. L. Beaudet; 90. le Rèvd M. M. Nantel, Supérieur de potit Sominaire de Ste Thérèse; 100. le Rèvd M. E. Gravel, de St Hyacinthe; 110. l'honorable M. G. Oaimet; 120. l'honorable M. G. Oaimet; 120. l'honorable M. B. Routhier; 140. la Rèvde Sœur Ste Marie, des Ursulines; 150. la Rèvde Sœur St Henri, de l'Hôtel Dieu; 160. la Rèvde Sœur St Alphonse, de la Congrégation de Notre-Dame.

Les membres de la commission ont été juges, députés et juges adjoints: MM. C. E. Legaré, V. G., M. E. Méthot, P. Rouesel, A. Papineau, O. Mathieu et H. Gouin.

Postulateurs: M. T. E. Hamel, V. G., et M. J. C. Lademmo.

Promoteurs fiscaux: MM, E. Bonneau et G. Fraser